

Sous le titre *Affaires extérieures*, le ministère des Affaires extérieures publie chaque mois un compte rendu de son activité ainsi qu'une documentation abondante sur le rôle du Canada dans le domaine international. Cette publication peut être reproduite entièrement ou en partie, de préférence avec indication de source.

PREMIER ANNIVERSAIRE D'AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PRÉSENT NUMÉRO marque le premier anniversaire de la publication d'*Affaires extérieures* sous forme imprimée. Ce bulletin mensuel était auparavant photocopié, mais le besoin se faisait sentir, au Canada comme à l'étranger, d'une publication imprimée renfermant de la documentation sur les relations internationales du Canada et des renseignements sur l'activité du Ministère. C'est pour cette raison qu'en novembre 1948 *Affaires extérieures* fut lancé sous sa forme actuelle et présenté au public par deux numéros-réclames (Volume I n° A et Volume I n°B) le 1er numéro du Volume I parut en janvier 1949.

La présente livraison renferme l'index alphabétique des articles parus dans les quatorze premiers numéros. Les rubriques ordinaires: « Documents des Nations Unies sur des sujets d'actualité », « Conférences auxquelles le Canada se fera représenter », etc., ne figurent pas dans cette table des matières. On notera que le bulletin a publié jusqu'ici 65 articles inédits sur des sujets d'actualité et sur les relations internationales du Canada.

Pendant cette première année, la pagination reprenait à 1 à chaque livraison; à partir de janvier 1950, elle se poursuivra d'un mois à l'autre afin qu'on puisse plus facilement se référer aux divers articles et en préparer l'index.

Le tirage d'*Affaires extérieures*, fin novembre 1949, s'établit ainsi:

Édition anglaise	7861
Édition française	1167
TOTAL	9028

Sur ce nombre, 7528 numéros ont été envoyés à des adresses canadiennes et 1770 à l'étranger. Il est à prévoir qu'en janvier 1950 le tirage atteindra le total de 10,000.

Abonnement: UN DOLLAR par année (étudiants: 50c.) franco.
Les remises doivent être établies à l'ordre du Receveur général du Canada et adressées à l'Imprimeur du Roi, Ottawa (Canada).